

La lettre municipale

Commune de BURLATS

N° 1 - Mai - Juin - Juillet 2020

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public

Assistante sociale : ne reçoit que sur RV au 05 63 73 02 11 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Site internet : <https://burlats.com/>

NOUVEAUTE RENTRÉE ! ATELIERS NUMERIQUES

Dès la rentrée de septembre, dans le cadre de l'espace de vie sociale itinérant, la communauté de communes « Sidobre Vals et plateaux » proposera des ateliers d'initiation afin de familiariser les habitants à la navigation sur internet ; ainsi chacun pourra apprendre à effectuer ses démarches administratives courantes en ligne pour la CAF, les impôts, Pôle emploi etc...

Si vous êtes intéressés, inscrivez- vous auprès du secrétariat de la Mairie ; dès que les dates seront définitivement connues, vous serez recontactés pour confirmer votre participation.

ACTIVITES DE L'ETE

✚ Valérie Sénégas de « **L'art et la matière** » propose aux enfants de 5 à 12 ans des animations créatives autour de la terre, les mercredis de 14h30 à 16h durant les mois de juillet et août. Ces ateliers se tiendront dans les locaux de Burlats. Coût : 12€.

Contact : 06 99 36 12 33/Boutique : 05 63 35 67 48

✚ Le moulin des Sittelles géré par l'association Musiphiles accueille vos enfants pour un voyage au pays d'Harry Potter sur 2 séjours au choix au mois de juillet ! Et en août 2 colos apprenantes sont organisées.

RV sur www.moulindessittelles.fr – 05 63 71 09 83

LE MOT DU MAIRE

Pour ce premier édito du mandat, je tenais à vous remercier, vous tous qui vous êtes déplacés, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire pour élire vos conseillers municipaux. Le 23 mai dernier, un conseil municipal renouvelé a été mis



en place et j'ai été élu Maire pour un nouveau mandat. Je vous remercie pour cette confiance et je mesure la responsabilité qui m'incombe. Croyez que mon équipe et moi-même feront le maximum pour améliorer les conditions de vie, renforcer la solidarité et soutenir l'éducation de nos enfants.

Pour cela, nous serons à l'écoute de tous : n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour signaler les problèmes ou exprimer vos demandes et à saisir les conseillers municipaux proches de chez vous.

Nous comptons également sur votre implication dans la vie de la commune et nous impulserons une démarche participative sur **les projets importants** qui vous seront proposés.

Nous ne perdons pas de vue notre objectif : construire avec vous tous une commune où il fait bon vivre !

Après l'épisode COVID, une belle solidarité organisée ou spontanée s'est manifestée et la Mairie, tout naturellement, a participé à l'effort général en soutenant les personnes isolées, en distribuant des masques et en assurant une veille administrative. Nous espérons aujourd'hui un avenir plus serein pour nous consacrer aux projets qui nous tiennent à cœur pour la commune.

Je vous souhaite un bel été à tous !

Serge Sériey
Maire de Burlats



CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Le premier conseil municipal du nouveau mandat s'est réuni le samedi 23 mai au matin pour installer les conseillers élus le 15 mars et élire le nouveau Maire et ses adjoints. Cette première séance s'est tenue à huis clos pour

éviter au maximum les risques liés à la crise sanitaire COVID 19.

18 élus sur 19 présents pour ce moment important qui matérialise les résultats de l'élection avec la mise en place officielle de l'équipe autour du maire qui comprend notamment 5 adjoints et 3 conseillers délégués.

Les nouveaux élus se sont immédiatement mis au travail : lancement du marché de plein air, réouverture des écoles, de la cantine et de la garderie, diffusion de « Mairie Info express », travaux sur la voirie après les inondations, etc....

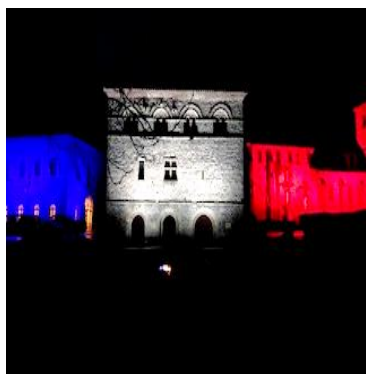
Le programme électoral – qui porte sur 6 ans- a commencé à être mis en œuvre et les priorités définies. Vous serez informés au fur et à mesure, des décisions prises et vous serez consultés en fonction des nécessités sur ces projets.

BURLATS EN BLEU BLANC ROUGE

Le Colonel PROD'HOMME Commandant le 8^{ème} RPIMA. avait choisi notre village, ce 27 février en soirée, pour remettre les fourragères à la section dirigée par l'Adjudant TIATIA (d'origine polynésienne). Cette cérémonie marque pour les jeunes marsouins parachutistes leur véritable entrée dans le monde militaire, à l'issue de leur formation initiale, pour « servir leur régiment et notre pays » comme l'a indiqué le Colonel PROD'HOMME.

Le Maire, Serge SERIEYS, l'a remercié de l'honneur que nous faisons le 8^{ème} RPIMA en choisissant Burlats pour cette cérémonie, à la symbolique très forte des fourragères héritées des sacrifices de nos Anciens parachutistes partout dans le monde.

Un copieux cocktail offert par le « 8 » a permis à tous, de se réchauffer dans la salle du foyer, d'échanger et d'évoquer la beauté et les valeurs de notre vie en Occitanie et à Burlats, en particulier.



BUDGET

Lors de la séance du 11 juin 2020, le budget présenté par le Maire a été approuvé à l'unanimité.

« Un budget ambitieux et responsable grâce à une gestion financière rigoureuse et saine »



Des dépenses de fonctionnement à la baisse : - 0.7 % tout en préservant la qualité des services rendus à la population. Cette baisse fait suite à une baisse de 3 % en 2018/2019.



Des dépenses d'investissement en hausse, sans recours à l'emprunt : 11.4 % de plus qu'en 2019 soit 1.100.715€.



Une dette en baisse en 2020 : 337€/habitant (moyenne nationale à 721€ /habitant)



Pas d'augmentation du taux des impôts du foncier bâti et non bâti en 2020 conformément aux engagements pris

Pour rappel : poursuite de l'action municipale en faveur du pouvoir d'achat des ménages...

- ✓ modicité des tarifs cantine et Centre de loisirs,
- ✓ prix de l'eau compétitif,
- ✓ périmètre élargi pour profiter de l'aide pour la réfection des façades ...

... Et soutien au commerces touchés par le confinement :

- ✓ Exonération de 2 mois de loyers pour les commerces ou artisans logés dans des bâtiments municipaux.



INTEMPERIES



Le lundi 11 mai qui devait être jour de déconfinement laissera un souvenir pénible au village de Burlats qui s'est trouvé isolé du monde par la force des éléments pour une journée supplémentaire. En effet, durant la nuit du 10 au 11, la commune a connu un épisode météo particulièrement violent avec des

pluies diluviennes qui ont provoqué de gros dégâts notamment sur la voirie etTorrents de boue, chaussée effondrée, routes



départementales coupées, glissements de terrain ont été constatés sur différents endroits du territoire qui ont nécessité l'intervention des agents municipaux. Ceux-ci n'ont pas ménagé leur peine pour assurer la sécurité des habitants et rétablir les voies de communication au plus vite. Le budget consacré à la

voirie sera évidemment impacté par les travaux à prévoir sur le réseau routier communal.



Le Maire a demandé dès le 13 mai à la Préfecture de déclarer l'état de catastrophe naturelle afin que les éventuels sinistrés puissent bénéficier d'une indemnisation de leurs dommages.



SOLIDARITE COVID

ACHAT ET DISTRIBUTION DES MASQUES

Le samedi 16 mai a eu lieu la distribution des masques pour les habitants de la commune.

C'est à la Mairie et dans le plus grand respect des prescriptions sanitaires que les administrés intéressés ont pu récupérer cette précieuse dotation. 734 masques ont donc trouvé preneur lors de cette matinée. Le choix du fournisseur local comme la démarche de la municipalité d'équiper gratuitement la population a été appréciée ! Pour preuve, une habitante



particulièrement généreuse a tenu à remercier les élus présents avec des chocolats de Pâques, une attention fort bien accueillie !!!

S.O.S HABITANTS ISOLES !

Les personnes fragiles et isolées n'ont pas été oubliées durant le confinement.



Pour ne pas ajouter à l'isolement à l'inquiétude liée à la pandémie, un petit groupe d'élus a pris l'initiative de contacter ces habitants afin qu'ils puissent exprimer leurs

besoins mais aussi pour leur apporter écoute et réconfort. Une distribution de masques à domicile a également été organisée pour éviter aux personnes les plus vulnérables de se déplacer et de prendre des risques pour leur santé. Ces gestes solidaires ont été chaleureusement accueillis par la population concernée !!!

COVID 19 : BRAVO A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE !

Confrontées à un protocole sanitaire complexe mais nécessaire, les équipes enseignantes des écoles des Vignals et de Lafontasse ont remarquablement adapté leur accueil et leurs méthodes d'enseignement ; les parents ont bien suivi les recommandations et peu d'enfants, au final, ont décroché même si un certain nombre a perdu en autonomie de travail. Merci aux enseignants pour avoir su réagir sans délai face à l'urgence de la situation !



RAPID'INFOS

Centre de loisirs des Vignals : il ouvre ses portes pour l'été, du 6 au 31 juillet avec un programme d'activité riche et varié à l'attention des 3-12 ans. Pour la 1^{ère} fois, les parents qui le souhaitent ont pu inscrire leurs enfants sans se déplacer grâce au logiciel récemment acquis par la commune !

La rentrée dans les écoles des Vignals et de Lafontasse

s'effectuera le mardi 1er septembre. Nous vous informerons en temps voulu sur les dernières dispositions liées à l'évolution de la situation et du protocole sanitaires.

Conseils d'écoles à Lafontasse (15.06.20) et aux Vignals (29.06.20)

: y ont été traités, le bilan de la période confinement et post confinement, les effectifs pour la rentrée, les travaux à réaliser durant l'été, les investissements informatiques, l'organisation de la cantine et de la garderie.

Club des aînés : Les ateliers « couture » du lundi après-midi et « jeux » du jeudi après-midi ont repris leurs activités et vous attendent nombreux après la difficile période du confinement.

Bon à savoir ! Aide à la destruction de nids de frelons asiatiques : Pour la sécurité des habitants de Burlats, la commune participe financièrement à la facture d'intervention d'un professionnel à hauteur de 50€. Se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

! RAPPEL REGLEMENTATION

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, tondeuses, perceuses, etc.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 9 h à 12 h ; 14h -20h
- les samedis de 9 h 00 à 12 h et de 15 h à 20 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Mairie Info Express : n'oubliez pas de communiquer votre adresse mail à la Mairie pour recevoir les informations urgentes au fil de la semaine.

MASQUES, GANTS ET MOUCHOIRS JETABLES NE SONT PAS RECYCLABLES



Enfermez vos mouchoirs, gants, masques et autres textiles sanitaires dans un sac en plastique fermé et jetez-le dans la poubelle grise.

! Ces déchets ne doivent pas être déposés dans les sacs jaunes (emballages) afin d'assurer au maximum la protection des salariés qui les trient manuellement au centre de tri d'Aspach-Michelbach



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

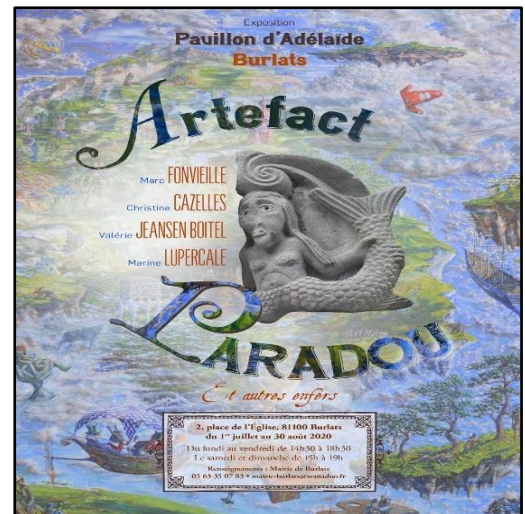
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

AGENDA

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, la fête médiévale et la fête sur l'eau du 25 juillet ont malheureusement dû être annulées.



Expositions au pavillon Adélaïde du 1^{er} juillet au 30 août.

Marché de plein vent tous les dimanches matin sur le quai Adélaïde.



Marché des Gourmets : tous les mercredis du 1^{er} juillet au 2 septembre.

TOUR DE FRANCE : Il passera sur notre commune le **Vendredi 4 Septembre**. De ce fait, l'avenue de la Grande Armée sera interdite à la circulation de 12 heures jusqu'à 17 heures. Pensez à prendre vos dispositions (cours, travail, école, ...)

CULTURE

Histoire de Burlats : Sur un blog dédié, Jean-Louis Spertino a entrepris de raconter l'histoire de Burlats. 2 chapitres sont déjà édités. Rejoignez le vite sur : histoiredeburlats.wordpress.com

Bienvenue à ... !



06.01.79.27.20
etre-bien-chez-soi.fr
isabelle.doms@gmail.com